

La thérapie psychomotrice pour enfants et jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme dans le cadre scolaire

Le rapport du Conseil fédéral concernant les troubles du spectre autistique (TSA), publié en octobre 2018, contient un certain nombre de recommandations visant à améliorer le diagnostic, le traitement et l'accompagnement des personnes atteintes de TSA en Suisse. La thérapie psychomotrice est mentionnée dans le rapport comme une intervention du début de l'école jusqu'à la transition vers l'âge adulte. Nous aimerions corriger cette indication en précisant que la thérapie psychomotrice est également proposée à l'âge préscolaire.

La thérapie psychomotrice fait partie des mesures de pédagogie spécialisée reconnues par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), qui sont proposées dans les écoles publiques de la plupart des cantons ou communes. La thérapie psychomotrice convient aux personnes de tous âges, et les thérapeutes en psychomotricité exercent dans les domaines pédago-thérapeutique et médico-thérapeutique. Au centre de la thérapie psychomotrice se trouve l'interrelation entre perception, sentiments, pensée, mouvement et comportement.

Cette prise de position expose la contribution spécifique que la thérapie psychomotrice apporte à l'accompagnement des enfants et des jeunes atteints de TSA.

La thérapie psychomotrice pour enfants et jeunes atteints de TSA

L'entrée à l'école requiert des enfants des compétences variées, qui sont acquises individuellement et à des vitesses différentes. Les enfants atteints de TSA perçoivent leur environnement différemment des personnes neurotypiques. Ils ont souvent plus de difficultés que les autres enfants à s'intégrer au quotidien scolaire.

La thérapie psychomotrice se caractérise par une approche individuelle et axée sur les ressources pour promouvoir le développement et un cadre motivant (espace et matériel). Les enfants atteints de TSA se distinguent par leur perception, leur interaction sociale, leur communication et par des activités et des intérêts spéciaux, souvent étroitement définis. Les perceptions sensorielles et la régulation tonico-émotionnelle constituent cependant la base pour entrer en contact avec soi-même et avec l'environnement. La thérapie psychomotrice offre alors un espace d'expérience pour travailler les bases de ces domaines centraux à travers la perception, le mouvement, l'expérience corporelle et les jeux d'interaction à différents stades de développement.

Continuité et interfaces

La thérapie psychomotrice est habituellement proposée dans les locaux de l'école ou à proximité. Pour les enfants atteints de TSA, ce lien étroit avec leur lieu de vie et l'étroite collaboration entre la thérapie psychomotrice et l'école sont très importants. Outre le travail en salle de thérapie, l'accompagnement intégratif fait également partie de l'offre en psychomotricité, ce qui permet des interventions efficaces

en classe. Dans ce cadre, la thérapie psychomotrice apporte une contribution spécifique au soutien interdisciplinaire.

Lors de transitions scolaires, souvent associées à un changement d'enseignant, les enfants touchés peuvent être accompagnés en thérapie psychomotrice par la même personne de référence. En tant qu'offre de base ancrée dans le concordat sur la pédagogie spécialisée et appropriée en tant que thérapie pour les personnes de tous âges, la thérapie psychomotrice peut garantir la continuité dans l'accompagnement des personnes atteintes de TSA et de leurs familles, mais aussi des écoles et des institutions (préscolaire, scolaire et post-scolaire ainsi que dans les domaines de l'éducation et de la santé).

Remarques finales

De nombreux enfants bénéficient d'une thérapie psychomotrice en milieu scolaire, mais les inégalités d'accès et de financement sont considérables au sein et entre les cantons. Psychomotricité Suisse s'engage pour que les enfants et les jeunes atteints de TSA bénéficient d'un accompagnement et d'un soutien complet à l'école. Cela exige des structures et des procédures contraignantes qui garantissent l'égalité des soins et la continuité dans le soutien et le conseil aux personnes concernées et à leurs familles. Nous sommes volontiers disposés à collaborer pour l'élaboration de solutions cantonales.

En raison de sa grande pertinence dans la pratique, Psychomotricité Suisse accordera également la priorité à ce thème dans le cadre de sa collaboration avec les hautes écoles et favorisera la spécialisation des membres dans le domaine du TSA à travers le soutien de formations continues spécifiques.

Berne, 15 octobre 2020

Contact

Secrétariat général Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Bern
Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch
www.psychomotricite-suisse.ch

Ou contactez la section concernée :

www.psychomotricite-suisse.ch → Association → Adresses sections